

mènent des vies ingrates depuis trop longtemps et nous n'avons pas assez pensé à eux.

Nous devons adapter notre politique d'immigration aux systèmes provinciaux d'éducation de manière que nos écoles produisent des techniciens aptes à exploiter ces ressources. Nous devons modifier notre politique d'immigration immédiatement dans les domaines où cela presse particulièrement. Notre objectif à long terme devrait consister à créer des emplois pour les Canadiens.

Je demande donc au gouvernement de ne pas créer ce cauchemar bureaucratique. Cette mesure ne doit pas servir uniquement à créer quelques emplois en accroissant la bureaucratie ni à justifier la construction d'un autre édifice gouvernemental à Hull. Le gouvernement ne devrait pas chaque année demander davantage d'années-hommes qui se perdront dans le fouillis administratif. Les gens devraient être embauchés en fonction de leur rendement antérieur plutôt qu'en fonction de leur capacité de se multiplier ou de leur allégeance politique. Il faut se mettre en quête de moyens de coordonner les services actuels au lieu de refaire la tour de Babel. Les Canadiens veulent que nous sabrions dans la paperasse afin d'obtenir des résultats et que les réunions servent à quelque chose au lieu de se justifier en soi.

Ce département devrait non seulement coordonner divers services, monsieur l'Orateur, mais à mon avis, il devrait en éliminer. Chaque fois qu'un programme du gouvernement fédéral fait double emploi avec un programme provincial, chaque fois que l'on constate qu'un programme ne sert pas le développement social du Canada, il devrait être éliminé. Je crois que le département d'État chargé du Développement social peut jouer un rôle de coordonnateur des efforts des divers paliers de gouvernement.

Dans le discours du trône, le gouvernement a laissé échapper quelque chose de très révélateur lorsqu'il a laissé entendre que les Canadiens voulaient un gouvernement plus efficace et pas nécessairement moins de gouvernement. Étant donné la longévité du gouvernement, nous n'avons plus qu'à espérer qu'il mette cette initiative à exécution. Tous nos concitoyens veulent que le gouvernement soit efficace, qu'il arrête de s'amuser et commence à gouverner notre pays pour le plus grand bien de tous nos concitoyens. Laissons aux municipalités le soin de s'occuper des affaires municipales; laissons aux provinces le soin de gérer les affaires provinciales, et pour ce qui est des questions concernant le gouvernement fédéral, mettons-nous à la tâche.

Le texte du décret du conseil parle de bien-être individuel. Ce département devrait s'efforcer de redonner à l'expression bien-être individuel son sens véritable. Le bien-être individuel est la clef de l'édification d'un Canada puissant. La philosophie de l'État providence va nous détruire. L'État providence, les aumônes, les cadeaux n'ont que trop duré. Et voilà que le ministre des Postes (M. Ouellet) propose le comble, la pause repas payée. Si nous nous appliquons à élaborer une saine politique sociale, nous assurerons le bien-être et le confort des particuliers.

J'ai parlé plus tôt de connaissances humaines. C'est une expression qu'on utilise souvent quand on parle d'un homme politique. Les fonctionnaires qui sont appelés à travailler dans ce ministère auraient profit à acquérir ces connaissances humaines et à les associer à toute la panoplie de diplômés que

Développement social

nous ne manquerons sûrement pas de trouver dans ce ministère. En fait, ce serait peut-être plus utile qu'un doctorat en sociologie. Si nous voulons que notre société progresse, ceux qui sont chargés de ce progrès doivent savoir ce qui se passe vraiment dans les rues de nos villages, et de nos villes, grandes et petites.

En ma qualité de critique du parti progressiste conservateur dans le domaine du logement, j'exhorte le département d'État chargé du Développement social à faire preuve d'indépendance lorsque le moment sera venu pour lui d'examiner et de coordonner les différents programmes de logement et d'habitation du gouvernement du Canada et des provinces. Nous devons nous appliquer à fournir aux Canadiens des logements à des prix abordables et situés dans un environnement communautaire sain. Le gouvernement devrait envisager des formules nouvelles comme celles des crédits d'impôt sur les intérêts hypothécaires d'un point de vue objectif, sans se laisser guider par des considérations politiques nécessairement subjectives. La politique canadienne de logement, ou l'absence de politique, intéresse tous les Canadiens car le logement constitue un besoin essentiel. Nous avons des politiques et des programmes de logement, mais nous n'avons pas résolu le problème de base. Il n'y a pas suffisamment de logements convenables à un prix raisonnable pour les Canadiens.

Il est nécessaire d'effectuer une étude impartiale de la situation. Sans intérêt personnel à servir, le département d'État pourrait examiner, entre autres, les priorités de la SCHL, le chevauchement des services provinciaux et fédéraux, et le besoin d'intégration des politiques des trois paliers de gouvernement dans le domaine du logement. Le département d'État devrait chercher à coordonner les fonctions de tous les organismes gouvernementaux, pour tous les paliers de gouvernement. Ce nouveau département d'État pourra venir en aide à tous les Canadiens en examinant le fondement d'une politique de logement.

Si cette politique est conçue de manière à répondre au besoin universel de logement chez tous les citoyens, elle remplit bien son rôle. Par contre, si elle ne constitue qu'un levier économique utilisé par le ministre des Finances (M. MacEachen) pour stimuler ou ralentir la croissance économique, nous ne reconnaissons alors que pour la forme les besoins de millions de Canadiens en matière de logement.

Les mises en chantier servent trop souvent à mesurer à quel point le gouvernement fédéral réussit à fournir un toit aux Canadiens. En fait, une étude des logements effectuée par un organisme indépendant de la SCHL révélerait que la majorité des Canadiens ne bénéficient pas de logements convenables lorsque la construction d'immeubles locatifs baisse dans des régions comme Vancouver tandis que celle des maisons unifamiliales augmente comme en Ontario mais que ces maisons restent inoccupées. Dans le domaine du logement, le progrès social consiste à répondre aux besoins de tous les Canadiens, surtout ceux qui, sur le plan économique, sont au bas de l'échelle.

À l'automne 1978, le Parti progressiste conservateur a proposé un dégrèvement fiscal calculé d'après les intérêts hypothécaires et les taxes foncières que paient les propriétaires canadiens. Quatre-vingt-dix p. 100 des Canadiens veulent être propriétaires de leur maison. Notre programme aurait rendu ce rêve plus réalisable. Nous avons proposé cette mesure à la